

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 14 septembre 2020 à 18 h 30, **Salle du Conseil Municipal en mairie de Bagnères de Luchon.**

La séance sera retransmise sur la page Facebook de la ville :

Depuis Facebook : « Luchon la ville ».

Depuis votre moteur de recherche : www.facebook.com/luchonlaville.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 août 2020.

Affaires thermales :

1. Approbation de l'affectation des résultats 2019 du budget annexe des thermes.
2. Approbation du budget annexe des thermes 2020.
3. Demande de subvention pour les travaux de mise aux normes des thermes.

Affaires Ehpad ERA CASO :

4. Approbation de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2020.

Affaires communales :

5. Régime des délégations.
6. Affectation des résultats 2019 du budget annexe de l'eau.
7. Affectation des résultats 2019 du budget annexe de l'assainissement.
8. Affectation des résultats 2019 du budget principal.
9. Approbation de la surtaxe 2020 du budget annexe de l'eau.
10. Approbation de la surtaxe 2020 du budget annexe de l'assainissement.
11. Approbation du budget annexe de l'eau.
12. Approbation du budget annexe de l'assainissement.
13. Vote des taux des impôts locaux 2020.
14. Approbation du budget principal 2020.
15. Approbation des autorisations de programme et crédits de paiement.
16. Etalement des charges.
17. Majoration de la subvention communale au C.C.A.S.
18. Révision exceptionnelle 2020 des tarifs d'occupation du domaine public.
19. Révision exceptionnelle 2020 des tarifs pour le marché plein vent et les loges de la halle.

20. Vote des subventions aux associations.
21. Avenant n° 5 à la convention d'objectifs et de partenariat entre la commune et l'association Pyrénées Luchon Equitation.
22. Action culturelle, convention avec une troupe de théâtre.
23. Election des représentants du conseil municipal à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).
24. Désignation des membres du conseil municipal aux comités des œuvres sociales.
25. Désignation des délégués au conseil d'administration de Pays de l'Ours – Adet.
26. Désignation de deux délégués du conseil municipal à l'association des communes forestières.
27. Désignation d'un représentant au Parc Naturel Comminges Barousse Pyrénées.
28. Règlement intérieur du conseil municipal.
29. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 03 septembre 2020,
Le Maire,
Eric AZEMAR.